

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 20 mars 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Afin de garantir la bonne organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, M. Augustin de Romanet assurera à la demande de l'Etat, la continuité de ses fonctions de président-directeur général d'Aéroports de Paris (ADP).

À l'issue des Jeux Olympiques et Paralympiques, la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Sénat seront saisis par le président de la République du nom du successeur envisagé de M. Augustin de ROMANET afin que la commission intéressée de chacune des assemblées se prononce dans les conditions prévues par le cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution.

Contact : 01 42 75 50 78/79 communication@pm.gouv.fr

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)